

LE JUGE-ARBITRE DE COMPETITION INDIVIDUELLE - JAT2

Le Juge-Arbitre de Tournoi de niveau 2 (JAT2) est compétent pour organiser, sur le territoire de sa ligue, tout tournoi ou épreuve individuelle homologué par la FFT.

Le candidat doit être titulaire de la qualification JAT1 depuis 1 an minimum et avoir juge-arbitré au moins un tournoi chaque année.

Tous les 2 ans maximum, participation à une séance de perfectionnement technique avec étude de cas.

Pas de compétence pour les rencontres par équipes.

1. Connaissances requises

- Les règles du jeu : les 255 questions répertoriées dans le guide « l'arbitrage en 255 questions ».
- Les règlements administratifs : Titre troisième,
 - Chapitre I (code disciplinaire) : section I, Commissions disciplinaires. Section II, Actes répréhensibles.
 - Chapitre II (code sportif) : section I, Juridictions Sportives. Section II, Pénalités Sportives. Section III, Procédures.
- Les règlements sportifs : Titre premier (Règles générales),
 - Chapitre III, Le joueur,
 - Chapitre IV, La partie,
 - Chapitre V, Arbitrage, articles 17, 18, 19, 20, 24.
 - Chapitre VI, Le classement, articles 35, 38 (C, D, E, G), 39, 41, 42.
- Les règlements sportifs : Titre deuxième (Compétitions individuelles),
 - Chapitre I, Règles communes,
 - Chapitre III, Tournois,
- Les règlements sportifs : Titre quatrième (Règlement médical),
 - Chapitre IV, Contrôle médical, articles 193, 194, 195, 196, 201, 202, 203, 204.
- Le guide « Poules, formats courts et formule multi-chances »
- Le guide « Méthode d'établissement de tableaux »

2. Formation type

Cinq séances de 2 heures 30 avec utilisation des modules de formation JAT2

3. Epreuve type

L'épreuve est écrite et se déroule sous le contrôle de la Commission Régionale d'Arbitrage.

Elle est constituée de deux parties : l'épreuve théorique et l'épreuve pratique.

Pour être admis à la qualification le candidat doit obtenir la moyenne à l'épreuve théorique **et** à l'épreuve pratique.

L'ensemble de l'épreuve se déroule sur un maximum de 4 heures.

Un contrôle continu en cours de formation peut être introduit de même qu'une évaluation sous forme de modules.

- L'épreuve dite théorique est écrite et comprend :

• Un questionnaire sur les Règles du jeu : 20 questions prises parmi les 255 répertoriées dans les 255 du guide « l'arbitrage en 255 questions ». Certaines de ces questions portent sur des cas où un juge-arbitre peut être amené à statuer (noté sur 50).

• Un questionnaire comprenant 3 questions sur les Règlements Administratifs et une dizaine sur les Règlements Sportifs (noté sur 50).

- L'épreuve pratique se déroule sur maximum de 2 heures 30 minutes :

Contenu	Temps estimé	Notation
Tableau à entrées échelonnées classique, isolé, simple, sur 4 ou 5 tours en utilisant le calcul du nombre de compressions et en construisant l'escalier : 25 joueurs environ.	20 mn	Sur 30 pts
Tableau à entrées échelonnées à sections, isolé, simple, sur 4 ou 5 tours en utilisant le calcul du nombre de compressions et en construisant l'escalier : 25 joueurs environ.	20 mn	Sur 30 pts
Tableau à entrées échelonnées isolé, sur 4 ou 5 tours, avec 1 ou 2 classements à fort effectif, nécessitant l'utilisation du principe d'anticipation : maximum 30 joueurs.	30 mn	Sur 30 pts
Libre choix du découpage en tableaux d'une ou deux épreuves de tournoi : - Utilisation des tableaux à départ en ligne, classiques et/ou à sections, des tableaux à entrées échelonnées, classiques et/ou à sections, du tableau pré-final et du tableau final. Effectif de chaque tableau limité à 25 environ - Pertinence du choix des joueurs et des qualifiés sortants - Etablissement des tableaux sur une épreuve. Programmation d'ensemble sur un découpage et horaires détaillés d'un tableau	80 mn	Sur 110 pts